

# Avec ses objectifs à long terme et ses attaches, l'entreprise familiale défie un monde (trop) pressé

**Étude** Discrètes, mais omniprésentes. Les entreprises familiales composent près de trois quarts du terreau économique du pays. Elles sont au cœur d'une étude commandée par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) rendue publique jeudi.

Combien sont-elles dans le canton? Impossible d'avancer un chiffre précis puisqu'aucun statut juridique spécifique ne permet de les identifier. Aussi, leurs tailles et formes d'organisation varient dans un écosystème où se côtoient des propriétaires uniques, des groupes détenus par une fratrie, des raisons individuelles ou des sociétés anonymes pouvant employer des milliers de collaborateurs. Une conclusion émerge toutefois: l'entreprise familiale fait son grand retour. À l'ère d'Internet et du «court-termisme», sa stabilité et son ancrage local sont un atout, affirme Aline Yazgi, auteure de l'étude.

## 1 Centenaires genevoises

Qui sont-elles, ces entreprises familiales? Pour illustrer leur place dans l'économie genevoise, l'étude mentionne une soixantaine de noms qui ont traversé le XXe siècle (sans prétention d'exhaustivité). Parmi ceux-ci, Lombard Odier (née en 1796), la régie Naef, Bongénie, Aeschbach, Pattek Philippe, Caran d'Ache ou les



OLIVIER VOGELSANG

pompes funèbres Murith. Font également partie du club des structures aux dimensions plus modestes telles que des menuiseries, des imprimeurs ou des torréfacteurs. Enfin, les entreprises viticoles et agricoles ne figurent pas dans le document présenté bien qu'étant fréquemment conduites par des structures familiales.

## 2 Des valeurs et du temps

En misant sur des circuits de décision courts, avec à leur tête des personnes qui s'impliquent dans la vie économique, politique et sociale, ces entreprises familiales redeviennent «tendance», selon l'auteure de l'étude. Les taux de rotation du personnel y sont statistiquement moins élevés que dans le reste des entreprises.

Alors que le «tout, tout de suite» se généralise, les structures familiales, elles, «élargissent l'horizon temps et se fixent des caps à dix ans». En résumé, elles portent dans leur ADN «certaines valeurs qui fondent la Suisse».

## 3 Business et famille

On se dispute au travail; on se dispute en famille. Quand les deux sphères se touchent, comment éviter que le conflit n'asphyxie les relations? L'étude aborde la délicate question. Car «les entrepreneurs ramènent les problèmes à la maison et réciproquement», analyse un expert.

Pour certains, la gestion de ces problématiques passe par une charte, à savoir des règles de résolution des différends. Mais seules

15% des entreprises disposent d'un tel document.

## 4 Les risques du vase clos

Celui qui porte le nom de l'entreprise porte aussi un devoir moral particulier. Ce «capital émotionnel important» comporte des écueils. Le risque de fonctionnement en vase clos, de cumul des rôles, de favoritisme ou de manque de diversité des profils constitue le revers de la médaille. C'est pourquoi certaines entreprises familiales ouvrent leur conseil d'administration ou engagent un management externe.

## 5 Défis de demain

Les entrepreneurs évoquent aisément «un petit deuil» lorsqu'il s'agit de remettre l'affaire qu'ils ont créée ou qu'ils ont fait perdurer. Sachant que seuls 12% des entreprises dépassent le seuil de la 3e génération, la transmission se révèle d'autant plus délicate. Enfin, les temps sont au départ à la retraite des baby-boomers. En conséquence, 75 000 entreprises en Suisse passeront en de nouvelles mains ces cinq prochaines années, selon les estimations. L'occasion d'évoluer? À l'image des grandes banques privées Pictet et Lombard Odier, beaucoup pourraient revoir leurs statuts juridiques et se défaire du statut de société de personnes.

**Luca Di Stefano**

PUBLICITÉ

## CONCOURS

72° CONCOURS DE GENÈVE  
INTERNATIONAL MUSIC COMPETITION

FESTIVAL DES LAURÉATS  
& PRIX DE COMPOSITION

23 NOV. - 3 DÉC. 2017



## En bref

### La Chambre de commerce remet deux prix

**Distinction** La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a dévoilé les lauréats de ses Prix de l'économie genevoise et de l'innovation, jeudi. Le premier a été attribué à la Banque Cantonale de Genève (BCGE). Le second récompense l'Initiative médicaments contre les maladies négligées (DNDi), une organisation sans but lucratif développant des traitements innovants dans les pays en développement. **L.D.S.**